



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

dossier n° PC 012 210 23 U1004

date de dépôt : 05 octobre 2023

demandeur : Madame DERRUAU CLEMENCE

pour : la construction d'une maison individuelle

adresse terrain : CHEM DE L'OREE DU BOIS, à
Saint-André-de-Najac (12270)

Commune de Saint-André-de-Najac

**ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Saint-André-de-Najac,
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 05 octobre 2023 par Madame DERRUAU CLEMENCE demeurant 64 IMP DES COTEAUX, Saint-André-de-Najac (12270), Monsieur METAY ANTOINE demeurant 64 IMP DES COTEAUX, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé CHEM DE L'OREE DU BOIS, à Saint-André-de-Najac (12270) ;
- pour une surface de plancher créée de 130 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le certificat d'urbanisme n° 01221023U0008 accordé le 15 juin 2023 ;

Vu l'affichage en mairie en date du 05 octobre 2023 de l'avis de dépôt de la présente demande;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac le: 13/11/2023

Le maire

Christophe Dega

